



Balazé infos

DÉCEMBRE 2017 N°84

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES ET LOCALES



Joyeux Noël *et bonne année*

Vie communale

Les travaux des logements place de la Paix viennent de s'achever

Environnement

L'avenir appartient à ceux qui jettent moins

Culture - Spectacles

AKal'BaSS



Sommaire

■ Vie communale	2
■ Environnement	10
■ Vie associative	20
■ Culture / Spectacle	39
■ Infos pratiques	40
■ Agenda / Mémento	41



Mot du Maire

L'année 2017 se termine, marquée successivement par les Élections Présidentielles et Législatives.

Les Maires, réunis fin novembre à Paris, au 100^{ème} Congrès de l'Association des Maires de France, restent dans l'expectative. Le Président de la République n'a cédé en rien sur les revendications financières. L'effort d'économie, demandé aux communes, demeure : 13 milliards d'euros sur cinq ans. La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables en trois ans est confirmée, elle sera compensée par un dégrèvement de l'Etat. Dans trois ans, une réforme de la fiscalité locale devrait prendre le relais. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) reste stable pour l'instant.

Il est demandé aux communes de délibérer sur les objectifs de dépenses locales avec pour objectif : une maîtrise collective de leurs dépenses.

Si la suppression de la taxe d'habitation reste une bonne chose pour la plupart des familles, la préparation en cours du budget 2018 reste délicate. Il faudra faire des choix dans les investissements futurs.

Ce débat de seconde partie de mandat a eu lieu lors du Conseil Municipal du 14 décembre. Nous avons fait le point sur les projets proposés lors de l'élection municipale de 2014 et de l'étude réalisée ensuite concernant les projets pour les 15 prochaines années.

Ce débat nous a permis de définir ensemble les priorités de fin de mandat et d'ouvrir d'autres perspectives de mutualisation avec les communes voisines.

Cependant, au cours de l'année 2017, nous avons pu réaliser la réhabilitation des quatre logements et du commerce, place de la Paix. Celle-ci a pu être réalisée grâce à l'obtention de subventions liées à l'économie d'énergie, des fonds de concours de l'Etat, de la Région, du département et de Vitré Communauté.

L'autre projet « Ilot Saint Martin » concernant la revitalisation du centre bourg est en cours d'étude.

Dans ce numéro, vous trouverez toutes les autres réalisations de l'année concernant les bâtiments, la voirie, l'embellissement, l'environnement, toutes ces actions communes avec l'école, la bibliothèque, le Centre de Loisirs, les bénévoles qui s'investissent aux côtés de nos élus, de nos agents ainsi que les différentes associations sportives et culturelles.

Nous continuons également les travaux du PLU (Plan Local de l'Urbanisme) ainsi que la pose des BAV (Bornes d'Apport Volontaire) en concertation avec le SMICTOM.

Plusieurs réunions publiques ont été proposées à la population, l'occasion pour les habitants de s'exprimer sur ces sujets.

Par ailleurs nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir le Docteur Alain RIBOUX au sein de notre espace santé, proche des infirmières et des kinés pour répondre aux attentes des patients.

Je remercie sincèrement les élus, les membres du CCAS, l'ensemble de nos agents, les responsables des associations, les bénévoles qui oeuvrent tous les jours pour le bien-être des habitants de Balazé.

Excellentes fêtes de fin d'année ainsi que mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2018.

Maryanick MÉHAIGNERIE

Inscription sur la liste électorale

A tous les nouveaux habitants, et à toutes les personnes qui ne sont pas encore inscrites : vous êtes invités à vous présenter à la mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Inscription des jeunes de 18 ans : Vous aurez 18 ans avant le 28 février 2018, vous avez dû recevoir un courrier vous informant de votre inscription d'office. Si tel n'est pas le cas, vous devez vous présenter à la mairie pour vous inscrire avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2017.

Bienvenue aux nouveaux habitants de Balazé

Vous êtes arrivés à Balazé au cours de l'année 2017 : si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à passer à la mairie pour vous faire enregistrer comme nouveaux arrivants. Nous vous donnerons à cette occasion des informations sur la commune : liste des associations, des artisans et commerçants, des infos diverses...

Et pour mieux faire connaissance et vous offrir ses vœux, la municipalité vous convie, avec vos enfants, à un apéritif **le vendredi 5 janvier 2018 à 19h00** : à la salle des fêtes.

Horaires d'ouverture de la mairie

Du 26 décembre 2017 au 6 janvier 2018, pendant les vacances de Noël, la mairie sera ouverte uniquement le matin, tous les jours sauf le mercredi.

- mardi / jeudi / vendredi : de 8h45 à 12h15
- samedi : de 9h à 12h

À partir du 8 janvier 2018, les horaires d'ouverture de la Mairie changent :

- lundi / mardi / mercredi / jeudi : de 8h45 à 12h15
- vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 14h30 à 17h
- samedi : de 9h à 12h

Formalités administratives

Depuis le 1er décembre 2016, les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) enregistrent toutes les demandes de titres d'identité, Cartes Nationales d'Identité et Passeports.

Voici la carte des communes qui assurent cette mission :

Demande de carte d'identité, mode d'emploi

1. Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier
2. Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
3. À la mairie, l'agent complète mon dossier avec ma photo et numérise mes empreintes digitales
4. Lorsque ma carte d'identité est disponible, je reçois un sms
5. Je vais retirer ma carte à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

Pour aller plus vite, pensez à la pré-demande en ligne !

Avant de vous rendre au guichet, vous pouvez remplir le formulaire de demande sur internet et ainsi gagner du temps lors de votre déplacement en mairie.



Carte des mairies dotées de stations biométriques

**27 mairies
49 DR**



La pré-demande en ligne, comment faire ?

La pré-demande de carte nationale d'identité vous permet de remplir en ligne le formulaire et de gagner ainsi du temps lors de votre passage au guichet de la mairie. Pour effectuer une pré-demande, vous devez disposer d'un compte personnel sur le site de l'agence nationale de titres sécurisés ou bien vous identifier à l'aide du dispositif France Connect. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer en quelques clics.

Ce système ne vous dispense pas d'un déplacement en mairie pour déposer votre dossier, mais il vous permet de gagner du temps. Il vous suffira en effet de donner votre numéro de dossier à l'agent municipal pour qu'il récupère vos informations. Vous n'aurez rien à remplir sur place. La vérification de vos pièces justificatives et la prise de vos empreintes digitales

termineront la procédure de demande. Votre titre sera ensuite fabriqué sous quelques semaines et vous serez avertis par SMS de sa disponibilité à la mairie.



Permis de conduire

La majorité des démarches liées au permis de conduire sont déjà accessibles en ligne via des téléprocédures adaptées, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (www.ants.gouv.fr).

Début 2017, de nouvelles démarches ont été dématérialisées, complétant ainsi l'offre existante depuis quelques années. Il est donc désormais possible de s'inscrire au permis de conduire, via Internet, pour passer les examens, que ce soit pour un premier passage ou une extension de catégorie de permis.

Les demandes de titre en cas de réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation) sont également disponibles. Enfin, les demandes de titre en cas de vol, de perte, de détérioration,

d'expiration de sa durée de validité, de changement d'état civil, de validation de titre ou diplôme professionnel ou de conversion de brevet militaire sont aussi réalisables par ce biais.

Tous les éléments de votre dossier sont transmis par Internet de manière sécurisée.

Attention, certaines procédures ne sont pas dématérialisées et nécessitent encore de se rendre en préfecture. Il s'agit des cas d'annulation ou de suspension de permis, de relevé de situation, de consultation du relevé intégral du nombre de points restants ou encore de demande de permis internationaux.



Carte grise : les démarches accessibles en ligne

Certaines démarches concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule peuvent désormais être effectuées en ligne.

Il s'agit des démarches suivantes :

- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France)
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule)
- modifier son adresse sur la carte grise

Ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés. Il est toujours possible de se rendre en préfecture pour réaliser ces démarches.

La demande pour refaire son certificat d'immatriculation (demande de duplicata de carte grise en cas de vol, de perte ou de détérioration de la carte originale) s'effectue également en ligne depuis le 2 juin 2017.

L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via un téléservice « Où en est ma carte grise ».

Pour effectuer ces démarches, il faut disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).



PACS

Le Pacs (pacte civil de solidarité), qui existe depuis 1999, permet à deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe opposé, de justifier de leur vie commune. **Jusqu'à présent, les deux partenaires devaient se présenter au greffe du tribunal d'instance, mais depuis le 1er novembre 2017, le Pacs s'enregistre à la mairie** de la commune où les partenaires ont élu domicile.

Si vous souhaitez vous pacser, vous devrez prendre rendez-vous auprès de votre mairie. Le jour J, les deux partenaires devront se présenter ensemble devant l'officier de l'état civil, munis des documents requis et d'une convention de Pacs.

Portage de repas

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose, pour les personnes habitant le bourg de Balazé, le portage des repas le midi du lundi au vendredi.

En période scolaire, les repas sont réalisés par la cantine de Balazé. Pendant les vacances, les repas arrivent de la cuisine centrale de Vitré.

Le tarif est de 4,75 € le plateau repas.

Nous remercions les nombreux bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de ce service.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 76 97 18.

Tarifs 2018

Matériels	Quantité disponible	2018	
		Balazé	Extérieur
Table de 4,20m avec 4 bancs (16 personnes)	25 tables neuves	3,00 €	3,50 €
Table de 3,50m avec 4 bancs (14 personnes)	5	2,50 €	3,00 €
Table de 2,50m	4	2,00 €	2,50 €
Table de 2,25m	6	2,00 €	2,50 €
Table de 2,10 et 2,00m	2 + 4	2,00 €	2,50 €
Bancs seuls	93	0,50 €	0,60 €
Podium	1	70,00 €	80 €
Barbecue	1	6,00 €	7,00 €
Tarif horaire agent des services techniques (nettoyage, divers...)		20,00 €	



Tarifs 2018

	2018	
	Public	Associations
Photocopies		
A4 Noir et Blanc	0,15 €	0,05 €
A4 Couleurs	0,20 €	0,10 €
A4 Noir et Blanc Recto Verso	0,25 €	0,10 €
A4 Couleurs Recto Verso	0,30 €	0,15 €
A3 Noir et Blanc	0,25 €	0,10 €
A3 Couleurs	0,40 €	0,20 €
A3 Noir et Blanc Recto Verso	0,30 €	0,15 €
A3 Couleurs Recto Verso	0,50 €	0,25 €
Fax (par feuille)	2,00 €	1,00 €
Flûtes (location)	Public	Associations
- 60 flûtes	10 €	-
+ 60 jusqu'à 120	20 €	-
Redevance occupation du domaine public	Public	Associations
Droits de place (cirques, camion outillage...), tarif par jour	60 €	-
Commerces ambulants alimentaires (type camion pizza), tarif forfaitaire par an	100 €	
Commerces ambulants alimentaires (type camion pizza), complément branchement électrique	20 €	
Assainissement collectif (part communale)	Public	Associations
Part fixe	8,67 €	-
Part variable (au m3)	0,53 €	-
Concessions cimetière (2m²)	Public	Associations
15 ans	70 €	-
30 ans	120 €	-
50 ans	180 €	-
Caves urnes (0,30 m²)	Public	Associations
Caveau	160 €	-
Plaque de marbre	60 €	-
Concessions (caves urnes)	Public	Associations
15 ans	60 €	-
30 ans	100 €	-
50 ans	180 €	-

	2018	
	Balazé	Extérieur
Salle des fêtes		
Caution	200 €	200 €
Caution enlèvement déchets	20 €	20 €
Vin d'honneur	30 €	40 €
1 repas	130 €	160 €
2 repas	180 €	210 €
3 repas	220 €	250 €
Participation chauffage (gratuit pour les associations de Balazé)	20 €	
Réunion après sépulture	15 €	15 €
Associations (par séance)	Gratuit	10 €
Salle des sports	Balazé	Extérieur
Associations	Gratuit	-
Terrains de sports	Balazé	Extérieur
Associations	Gratuit	Gratuit
Salle des sports - Local jeune	Balazé	Extérieur
Associations	Gratuit	-
Terrains de sports	Balazé	Extérieur
Associations	Gratuit	Gratuit
Salles rue Hay du Châtelet (ancien CLSH)	Balazé	Extérieur
Associations	Gratuit	10 €
Salle Robert Schuman	Balazé	Extérieur
Caution	200 €	-
Caution enlèvement déchets	20 €	
Vin d'honneur	25 €	35 €
1 repas	100 €	-
2 repas	140 €	-
3 repas	170 €	-
Participation chauffage (gratuit pour les associations de Balazé)	20 €	
Vaisselle	40 €	-
Réunion après sépulture	15 €	15 €
Association (par séance)	Gratuit	10 €
avec la salle annexe (en supplément)	20 €	-
Salle annexe	Balazé	Extérieur
Caution salle annexe	100 €	-
Tarif par repas	40 €	-

Projet d'implantation d'un relais de téléphonie ORANGE

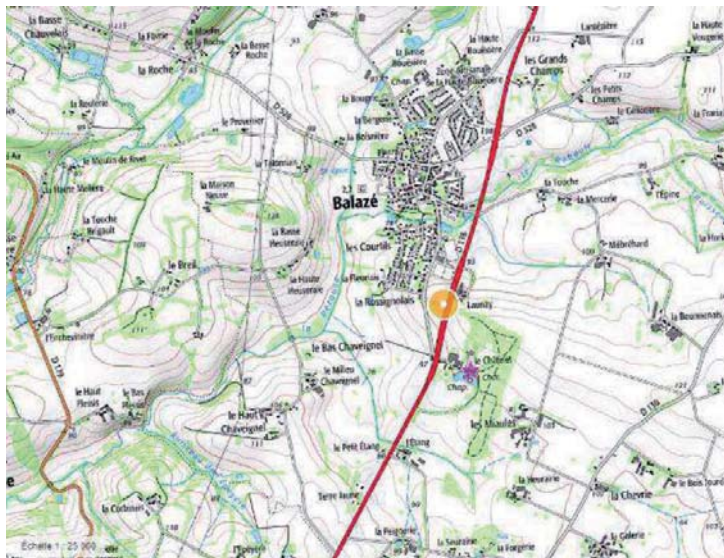
La commune a été contactée par ORANGE, qui propose l'implantation d'une antenne relais sur la zone de stockage des services techniques à l'entrée de la commune. Ce site mobile fonctionnerait en 3G et en 4G et permettrait d'améliorer la réception téléphonique sur la commune.

Le projet consiste à installer un pylône d'une hauteur de 30m supportant les antennes de l'opérateur et la mise en place d'une zone technique au pied du pylône.

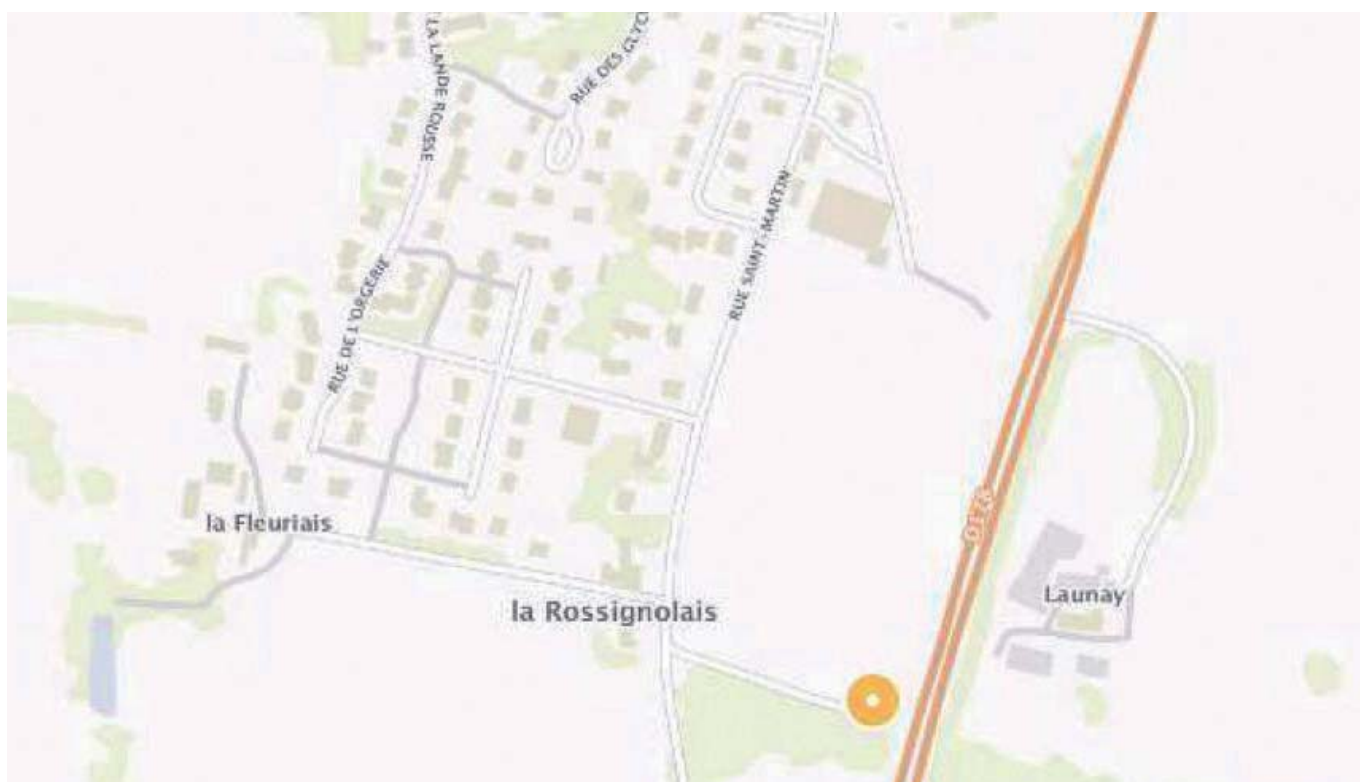
Lors de sa réunion du 19 octobre 2017, le conseil municipal a décidé de prévoir une concertation préalable avec la population avant de se prononcer sur cette proposition.

Un registre de concertation sera disponible jusqu'au 15 février 2018 en mairie afin de recueillir les observations de la population.

Implantation proposée :



Insertion paysagère - projet :



Déploiement des bornes d'apport volontaire sur la commune

Lors d'une réunion publique organisée le 7 novembre dernier à la salle Robert Schuman, le SMICTOM a présenté à la population le projet de déploiement des bornes d'apport volontaire sur le territoire de la commune. Le 16 novembre, le conseil municipal a émis un avis favorable au déploiement des bornes d'apport volontaire en remplacement de la collecte en porte à porte sur le territoire de la commune



Les objectifs de ce mode de collecte :

- Faciliter et sécuriser la collecte des contenants au quotidien
- Assurer un meilleur service (plus de volume en place)
- Réduire les émissions de CO2
- Permettre une meilleure intégration paysagère des contenants
- Anticiper la réduction des fréquences de collecte dans le cadre de la redevance incitative à partir de 2021 (un passage tous les 15 jours)

Rappel des avantages :

- Accessibilité 7 / 7 jours
- Plus de contraintes de stockage et de présentation du conteneur
- Plus de bacs à demeurer sur la voirie toute la semaine
- Facilite la gestion des déchets lors d'un départ en vacances
- Réduction du nombre de camions à circuler au sein des lotissements

Déroulement :

- Positionnement de la commune sur le choix du mode de collecte
- Commande et installation des conteneurs semi-enterrés
- Distribution des badges et sacs de pré-collecte

Un dossier d'information et un registre sont disponibles en mairie pour recueillir les observations de la population jusqu'à fin janvier 2018.

L'avenir appartient à ceux qui jettent moins...



← **2017**
Communication
de proximité
des bacs pucés
ou des badges.



Tarifcation incitative en 2018 : un année de test à blanc.

2018

Année de test à blanc : la collecte est comptabilisée par foyer mais non facturée.



Fin 2017, tous les usagers seront dotés de leur nouvel équipement de collecte. En 2018, le SMICTOM commencera à comptabiliser le nombre de levées du bac gris ou le nombre d'utilisation d'un badge pour ouvrir la borne d'ordures ménagères. Les foyers pourront effectuer en ligne, via un portail usager, des simulations pour connaître plus précisément leur utilisation du service. **Aucune taxe incitative ne sera à payer en 2018.**



← **2019**
Prise en compte réelle du nombre de levées ou d'ouvertures des bornes.

Fin 2018, le Syndicat aura une idée plus concrète de l'utilisation du service. Il pourra donc établir une grille tarifaire équilibrée et communiquer sur celle-ci. À partir du 1er janvier 2019, il y aura une prise en compte réelle du nombre de fois où un bac gris sera sorti et où un badge ouvrira une borne d'ordures ménagères. Autrement dit, cette comptabilisation servira dans le calcul de la part incitative de chaque foyer. En 2020 l'utilisateur recevra sa première facture incitative sur son avis de taxe foncière 2020.

2020

Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.



Pour en savoir plus :

www.smictom-sudest35.fr/ma-taxe-incitative/

Dr Alain RIBOUX



2, rue du Dr Anne HALAIS
02 99 76 83 95

Horaires de consultations :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 15h30 à 19h
- 1 samedi sur 2 : 9h à 12h

Echange scolaire international, deux jeunes Sud-Américains à Balazé

Après une coupure, le Rotary-club de Vitré participe à nouveau, depuis 3 ans, aux échanges scolaires proposés par le Rotary International pour les jeunes de 15 à 19 ans parrainés par des Rotary clubs dans une centaine de pays. Les échanges couvrent une année scolaire, de fin août à début juillet. Les participants poursuivent leur scolarité dans un lycée à l'étranger et vivent successivement dans trois familles d'accueil. Une trentaine de jeunes bretons partent ainsi chaque année « apprendre une langue étrangère, découvrir une nouvelle culture et devenir ainsi de véritables citoyens du monde », pendant qu'une trentaine de jeunes étrangers arrivent dans notre région.

Après un acte de candidature et un entretien de motivation, deux jeunes Balazéennes ont récemment été retenues pour partir un an à l'étranger grâce à cette organisation. Selon le principe de l'échange, des jeunes étrangers viennent à leur tour habiter à Balazé et sont scolarisés dans les lycées de Vitré.

Louise Pondard est partie au Canada, près de Vancouver, en 2015/2016. Après avoir accueilli Beatriz, une jeune Brésilienne, au printemps 2016, sa famille héberge actuellement Juan Contrera, jeune Chilien de 16 ans qui arrive de Coyhaique (Pentagonie).

Clara Laperche a passé l'année 2016/2017 à Calgary, au Canada également. Sa famille a d'abord reçu Hao Yang, au 1er trimestre 2017. Il arrivait de Taïwan. Elle héberge actuellement Laura Ribeiro Santos qui provient de Curitiba au Brésil.

Ces jeunes découvrent notre langue. Leurs progrès sont étonnants, ils leur permettent maintenant de répondre à leur avidité de nouer des relations avec d'autres jeunes de leur âge.



Commission Voirie : Bernard DELAUNAY, Yannez HENRY-BOUCHER, André MONGODIN, Marie-Anne BRIAND, Daniel CHEUL

Route de la Janvrie

L'entreprise Colas est intervenue sur la VC 214, pour sa modernisation, sur une longueur de 1 100m. 500 tonnes d'enrobé à froid ont été déposées et 200 tonnes de matériaux ont été apportés pour le calage des accotements.

Cout de l'opération : 42 000 €



Avant



Après

Parking complexe sportif

L'Entreprise Beaumont est intervenue pour la finition du parking. Désormais, celui-ci devra être utilisé en priorité pour la liaison avec le complexe tel qu'il en avait été décidé pour la demande de sécurisation.



Allées piétonnes

Désormais, le parc des Glycines est accessible côté ouest. La liaison rue des Glycines / rue la Lande Rousse a été rénovée et élargie. Un maillage près des jardins du presbytère complète le cheminement.



Rue Alexis Méhaignerie

La rue vient de bénéficier de la rénovation du trottoir et de la création d'un passage piétonnier PMR. La remise à niveau des boîtes de branchements des Eaux Usées a aussi été effectuée.



Avant



Après

Rue st Martin

Une double chicane a été installée afin de réduire la vitesse à l'abord du complexe sportif Louis Foucher, malgré cela il n'est pas rare de constater des comportements inappropriés.

Nous sommes tous responsables de notre propre sécurité et de celle des autres.



Rue de L'éveil

Pour faciliter le déplacement des résidents à l'arrière des logements, les marches ont été supprimées laissant la place à une terrasse de niveau qui facilite l'accès à la maison.



Commission Urbanisme : Bernard DELAUNAY, Gérard GILBERT, Christophe BOITTIN, André MONGODIN, Yannez HENRY, Nicole BARDAINE, Daniel CHEUL

Nous vous rappelons qu'un registre de concertation est mis à disposition du public pour recueillir les remarques et suggestions sur le projet de plan de zonage du PLU qui est consultable en Mairie.

La mise à disposition des documents restera consultable jusqu'à l'arrêt du projet de PLU aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie.

L'arrêt de projet du PLU aura lieu lors d'un conseil municipal, acte qui mettra fin à la phase de concertation. Cette phase précède l'enquête publique.

Les dates concernant l'arrêt de projet et l'enquête publique seront communiquées ultérieurement par voie de presse. Les remarques sur le dossier de d'élaboration du P.L.U pourront alors être consignées dans le registre de l'enquête publique prévu à cet effet.

Commission Bâtiment : Gérard GILBERT, Thierry DUPLAT, André MONGODIN, Yannez HENRY BOUCHER, Louis ROZÉ, Marie-Thérèse ESNAULT et Sabrina SAUDRAIS.

Les travaux des logements Place de la Paix viennent de s'achever !

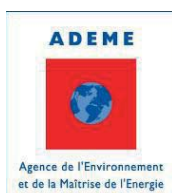
Dans le cadre de notre politique de revitalisation du Centre bourg, le commerce et les logements Place de la Paix ont été rénovés, et ceci, en tenant compte des nouvelles normes d'économie d'énergie.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce projet.

Bonne année à tous !



Dépenses HT		Recettes	
Coût de l'opération	603 598,78 €	Région Bretagne	100 000 €
		Vitré Communauté	144 000 €
		Département	40 000 €
		Etat - FSIL	100 000 €
		ADEME	6 608 €
		Emprunt-Autofinancement	212 991 €
Total	603 598,78 €		603 598,78 €
		Taux de subvention	64,71%



Commission Loisirs-Animation-Sports-Information-Communication : DUPLAT Thierry, BOITTIN Christophe, DAKA Pascale, DOUABIN Stéphane, ESNAULT Marie-Thérèse, ROZE Louis, VEILLARD David

Festival DésARTiculé 2017

Le 10 juin dernier, les trois communes associées de Taillis, Saint Christophe des Bois et Balazé « **BaTaChris'tival** » accueillait l'**inauguration du Festival DésARTiculé** dans la commune de Saint Christophe des Bois. Sous un soleil radieux, ce sont plus de 500 spectateurs qui ont pu assister à cette deuxième édition gratuite qui recevait les artistes suivants : **Clémence de Clamard** (Cie du Roi Zizo), **FANFARE KAFI**, **Autorisation de sortie** et les **Banquettes Arrières**.

Des artistes...



La Fanfare Kafi



Autorisation de sortie



Les banquettes arrières

Du public...



Une association intercommunale...



L'allocation du président



Le contrôle aux entrées



Le rangement en fin de soirée

Une soirée réussie !!

Rendez-vous à Taillis le week-end du 9 juin 2018 !!!

Fête de la musique

Un vif succès pour l'édition 2017

Organisée au parc des Glycines, sous un temps clément, c'est dans une ambiance familiale que vous êtes venus nombreux encourager les artistes du pays de Vitré et de notre commune.

En première partie de soirée, après **la Parade du cirque** proposée par l'école, l'ALSH et la bibliothèque ; ce sont les musiciens, chanteurs et danseurs débutants ou confirmés comme les **GUENNEC Family**, **la BOUEZE**, les enfants de la **JA Zumba**, **la Chorale de Vitré**, **The BARN Toys** qui se sont relayés afin de partager de beaux moments musicaux.

Pendant ce temps, à l'entrée du parc, **les jeunes de Passerelle** animaient leur stand... A l'ombre des chênes, les familles partageaient un verre, le repas ou les galettes proposés par nos commerçants, tout en profitant du spectacle.

En clôture, ce sont les artistes du groupe **La belle famille** qui ont électrisé l'espace en enchaînant les plus grands tubes et succès du moment...

Beau succès pour cette soirée

Remerciement à tous les bénévoles, associations, artistes, agents communaux et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette très belle soirée.



Matinée « Gestes qui sauvent »

Lors de la réunion de fin de saison du 30 mai dernier à laquelle étaient conviés l'ensemble des responsables des associations de Balazé. La commission LASIC a proposé de programmer le forum des associations tous les deux ans et d'alterner avec une matinée initiation aux gestes qui sauvent.

Le but étant de sensibiliser les membres et adhérents des associations aux gestes de premiers secours, de les familiariser à l'utilisation du défibrillateur et d'identifier éventuellement les membres déjà formés. Le samedi 2 septembre dernier, ce sont ainsi une trentaine de personnes, bénévoles des associations et élus qui se sont réunis à la salle des sports pour participer à la **première matinée des gestes qui sauvent**.

Cette première session réalisée par la CROIX ROUGE a rencontré un réel succès auprès des participants et a permis de se familiariser à l'utilisation du défibrillateur à disposition sur la commune et de revoir certains gestes oubliés qui peuvent sauver une vie.

Le Rendez-vous est pris pour dans deux ans..



Commission Education-Culture-Jeunesse : DAKA Pascale, DOUABIN Stéphane, BOITTIN Christophe, BARDAINE Nicole, PAYSANT Claudine, CHEVILLARD Rachel et PAINCHAUD Florence.

Durant cette année 2017, l'équipe des élus en charge de l'Education, la Culture, l'Enfance et la Jeunesse a poursuivi sa mobilisation pour maintenir une offre de services auprès des jeunes et de leur famille.

L'ALSH (centre de Loisirs les Fripouilles) continue sa mission d'accueil des jeunes enfants le mercredi et les vacances scolaires. Cette année 2017 a vu la fréquentation du centre augmenter. Les parents de l'association locale, la conseillère technique de la fédération Famille Rurale et les élus en charge de ce dossier se retrouvent, une fois par trimestre, pour faire le point, échanger et valider sur les projets, les budgets, les tarifs. ..

L'association locale (les parents) propose des animations comme la collecte des papiers, des conférences.

L'action Passerelle destinée aux jeunes dès 11ans est une autre proposition de se retrouver pour les adolescents. Ce temps est organisé autour de soirées avant les vacances et de temps d'activité pendant les vacances. L'objectif est d'accompagner l'autonomie

des jeunes et de les mobiliser autour d'un projet. Les jeunes ont participé à la collecte des papiers.

A coté de ces actions avec la Fédération Famille Rurale, nous proposons avec la FSCF des activités de loisir pour les adolescents en collaboration avec la commune de Chatillon en Vendelais.

Une première approche du monde du travail, l'action « Argent de poche » qui est proposée aux jeunes de 16 à 18ans. Ce temps de travail est supervisé par les agents communaux, sur des tâches exercées sur la commune.

L'accès à la culture est aussi accompagné à partir de la bibliothèque avec des interventions auprès des plus petits présents à Calin-Calinou, des interventions à l'école, et directement auprès de tous les lecteurs de la commune.

Merci à tous, professionnels et bénévoles de faire vivre toutes ces actions qui participent au bien vivre ensemble, à la solidarité, au respect de l'autre. Des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Argent de poche

Le dispositif « Argent de poche » est toujours en place ! Il permet aux jeunes de travailler en collaboration avec un salarié de la commune sur différentes tâches comme du désherbage, de l'entretien de parterre ou de terrain de foot ou encore aider à préparer l'installation de la Fête de

la Musique et même entretenir le cimetière.

La commune encourage tous les jeunes de 16 à 18 ans à participer à ce dispositif !

L'opération se renouvellera aux vacances de février 2018.

Activités de la FSCF



Cette année, grâce à l'Espace loisirs itinérant, partenaire de la Fédération sportive et culturelle de

France, les jeunes de 11 à 17 ans (de 36 à 48 en fonction des semaines) de Balazé et de Châtillon-en-Vendelais ont pu bénéficier d'activités sportives et culturelles.

Pour cette année

La municipalité a donné son accord pour reconduire ces activités d'été pour 2018 en partenariat avec la commune de Châtillon en Vendelais et une nouvelle semaine se met en place aux vacances d'avril.

Les dates à retenir dès à présent :

- Du 30 avril au 04 mai 2018 à Balazé
- Du 9 au 13 juillet 2018 à Balazé
- Du 16 au 20 juillet 2018 à Châtillon en Vendelais
- Du 27 au 31 août 2018 à Balazé

Commission Environnement : Sabrina SAUDRAIS, Marie-Thérèse ESNAULT, Claudine PAYSANT, Daniel CHEUL, André MONGODIN et Stéphane DOUABIN.

Le cimetière zéro phyto, qu'est-ce qui change ?

Depuis un an, notre cimetière prend des couleurs et se végétalise :

L'allée centrale est bordée de gazon et les grands carrés autrefois réservés aux sépultures des enfants sont entièrement verts.

°Des vivaces colorées fleurissent le long des murs durant la belle saison

°Et, des fleurs dans le cimetière.....Cet automne, des vivaces couvre-sols vont être implantées dans les carrés vides et dans les grands espaces inter tombes

Toutes ces actions contribuent à limiter la présence d'herbes indésirables et à faciliter l'entretien sans pesticides.

Désormais, on bine, on végétalise et on accepte de laisser pousser un peu plus qu'avant !

Ce lieu de mémoire redevient un lieu de vie pour la nature.



Nos abeilles ont du talent !

La première récolte de miel a eu lieu début août.



Pour cette ultime étape qu'est l'extraction du miel, les services techniques de Vitré nous ont amicalement accueillis.



Et ce sont 12kg de miel liquide et ambré qui ont été récoltés sur une seule hausse.

Les enfants de l'école devraient goûter prochainement ce miel. En juin dernier, Hugo notre agent, leur avait déjà donné une leçon d'apiculture au Jardin Champêtre.

Pascal Lebreton apiculteur amateur et aussi responsable du rucher de Vitré, nous a initié bénévolement aux soins de notre ruche tout au long de l'année. Nous le remercions du temps donné pour nous faire partager sa passion.

Commission Embellissement : Sabrina SAUDRAIS, Rachel CHEVILLARD, Marie-Anne BRIAND, Claudine PAYSANT, Bernard DELAUNAY, David VEILLARD

Des petites nouvelles au Jardin Champêtre :

Les quatre brebis « Landes de Bretagne » réservées auprès de la ville de Vitré sont arrivées en septembre. Cette race ancienne a la particularité d'être rustique et bien adaptée au pâturage des espaces naturels.

De petit gabarit, elles ont chacune une robe différente du blanc tacheté au marron foncé pour montrer la diversité de la race.

Les enfants du Centre de loisirs les ont baptisées: Neptune, Noisette, Noaro et Noky.



N'hésitez pas à leur rendre visite, elles viennent volontiers à la rencontre des promeneurs !

Appel aux bénévoles !

Un retraité Balazéen souhaite donner du temps pour de petits travaux (nettoyage de monument, entretien de piétonnier, cimetière ou autre). Nous recherchons d'autres personnes bénévoles pour l'accompagner et former une petite équipe. C'est un bon moyen pour sortir de chez soi et faire des rencontres. N'hésitez plus, faites-vous connaître à la mairie !

Projet 2018 pour les espaces verts : Les Jardins du Presbytère

Situés entre l'ancien presbytère, l'école et le lotissement de la Perrière, les jardins familiaux communaux sont cultivés par six à sept jardiniers amateurs. Les parcelles d'environ 100m² ne sont pas regroupées et on trouve également des pelouses éparées ainsi qu'un grand linéaire de haie de conifères.

La commission et les services techniques ont souhaité réaménager ce terrain.

Pourquoi ? :

- Les gazons dispersés, ne profitent pas aux habitants
- Les haies de thuyas nécessitent une taille rigoureuse et sont monotones
- La circulation piétonnière est à revoir et à optimiser

Comment ? :

- Les surfaces de pelouse vont revenir près de la salle des fêtes. Les agents vont redessiner un vrai parc arboré. La tonte sera facilitée et les grands arbres mis en valeur
- Les haies de sapin vont être enlevées pour faire place à des haies variées d'arbustes et de vivaces plus intéressantes visuellement sans toutefois nécessiter une taille exigeante
- Les jardins familiaux vont être regroupés de part et d'autre de l'allée qui mène au restaurant scolaire.
- Des clôtures matérielles et/ou végétales viendront délimiter les deux zones « jardins » et « parc salle des fêtes »
- Le presbytère va garder son intimité avec de larges plates bandes de fleurs, qui serviront aussi au fleurissement de la paroisse



Conception et réalisation par les agents de nos services techniques.

Les travaux devraient être terminés en grande partie pour le printemps.

Christine Cloarec, députée de la 5^{ème} circonscription d'Ille et Vilaine

Bonjour à toutes et à tous,
Le 18 juin dernier, les électeurs de la 5^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine m'ont élue. J'en suis honorée et fière. J'ai conscience de la grandeur de la mission qui m'est confiée et j'ai à cœur de la mener à bien tout au long de mon mandat. Je partagerai mon temps entre Paris et notre territoire, entre les différentes missions qui incombent aux député(e)s : Voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques sur le terrain. Je vais donc aller à la rencontre de tous les acteurs du territoire que sont les citoyens, les élus, les entreprises et les associations parce que j'ai la conviction que nous voterons des lois pertinentes et adaptées aux réalités de terrain que si nous écoutons et prenons en compte l'expertise d'usage. Il me faut remonter les actions inefficaces et les situations injustes mais aussi soutenir et valoriser les bonnes pratiques qui sont nombreuses sur notre circonscription.

Je crois à la preuve par l'exemple et à la contagion des bonnes pratiques.

Ma permanence est située à Vitré mais j'organiserai régulièrement et tout au long du mandat des rencontres citoyennes sur l'ensemble de la circonscription.

Que cette année 2018 vous soit favorable en tout point. Qu'elle soit synonyme de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous.



Christine Cloarec, députée de la 5^{ème} circonscription d'Ille et Vilaine
5 rue de la Briqueterie –
35500 VITRE
02 99 96 24 42
contact@christinecloarec.eu

Vos conseillers départementaux vous informent.

Madame, Monsieur,
Nous avons été élus, en binôme, aux élections départementales de 2015 sur le canton de Vitré. Notre rôle est de faire remonter les attentes de tous les acteurs de la vie de votre commune, d'être des interlocuteurs privilégiés de vos élus municipaux et de répondre à vos attentes quand elles concernent les prérogatives du Conseil départemental.

Le Département intervient dans votre vie de tous les jours, particulièrement dans le domaine social : versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH), attribution du revenu de solidarité active (RSA), du fonds d'aide aux jeunes (FAJ), soutien au logement avec le fonds de solidarité logement (FSL), protection maternelle et infantile (PMI)... N'hésitez pas à nous contacter !

A l'aube de 2018, nous vous souhaitons une année riche de petits bonheurs quotidiens.

Isabelle Le Callennec et Thierry Travers

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
Groupe de la Droite et du Centre
1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex Tél : 02 99 02 35 17



isabelle.lecallennec@ille-et-vilaine.fr et
thierry.travers@ille-et-vilaine.fr
<http://www.udc35.fr> - Facebook : Union de la Droite et du Centre 35 - twitter @35Udc

Bibliothèque



Horaires

- Lundi : 16h15/17h15
- Mercredi : 10h00/12h00
14h30/18h00
- Vendredi : 16h00/18h30
- Samedi : 10h30/12h15

Fermeture le lundi pendant les vacances scolaires

Accueil des enfants de - 3 ans les :
1er et 3ème mardis du mois de 10 h à 12 h sauf vacances scolaires

- La lecture sur place est libre et gratuite, vous pouvez tous venir passer un petit moment à lire dans la bibliothèque.

- L'accueil des enfants le mardi matin est également libre et gratuit

- Le prêt de livres, revues ou CD nécessite un abonnement annuel de 10 € par famille. L'inscription se fait à tout moment de l'année pour un an de date à date

- L'abonnement vous donne le droit d'emprunter 3 livres par personne et 2 CD par famille, pour une durée de trois semaines

Retrouvez notre actualité sur la page facebook de la bibliothèque de Balazé

Nouveautés

Gros plan sur nos BD

A votre disposition : plus de 1000 BD tout public et 500 BD adultes.

80 nouveautés cette année



Des séries : rock and stone, alienor, zodiaque, okko, les légendaires, les naufragés d'Ythao etc.

Quelques autres nouveautés :

Des documentaires :



Des romans :



Parmi la soixantaine acquis cette année

Le mois du multimédia

Une première pour la Bibliothèque de Balazé

Le mois du multimédia est un événement financé par la communauté d'agglomération de Vitré. Il s'agit d'actions autour des nouveaux outils du numérique. Parmi les nombreuses activités proposées dans les bibliothèques participantes de Vitré communauté, la bibliothèque de Balazé a proposé 4 animations

- Des enfants de 3 à 7 ans ont pu découvrir Cubetto un petit robot en bois pour apprendre la logique du codage informatique (il faut programmer le déplacement du petit robot sur un tapis).



- Un groupe de 8 enfants de plus de 7 ans ont participé à un atelier animé par la société Animaker. Les "Dompteurs" de Robots ont appris à programmer les petits robots Thymio pour ensuite faire ensemble une petite course de robots. Les participants n'ont pas vu passer les 3 heures et étaient passionnés.



Le Père Noël a même été sollicité pour apporter un de ces robots, il va falloir qu'il prenne lui aussi le virage du numérique !

- Pendant une semaine, une imprimante 3D était en démonstration à la bibliothèque.



Les visiteurs ont pu découvrir ce nouveau mode de conception d'objets et découvrir les applications possibles de cette technologie. Un regard vers notre futur fort intéressant

- Atelier Scratch avec Fanny animatrice à l'agence départementale.

- Un atelier pour aider scratch et ses lutins à accomplir des missions ou raconter des histoires. Une découverte ludique de ce langage de programmation informatique.



Les élèves de CP auront l'occasion de travailler avec Cubetto et les élèves de CE1 découvriront la programmation sur tablette (prêtées par la médiathèque départementale) avec Scratch.

Les animations habituelles avec l'école ont repris depuis les vacances de la Toussaint : accueil pour des lectures, des recherches de documents, le prix des incorruptibles etc...

Spectacle

Jeudi 28 décembre à 15h30 à la salle des fêtes de Balazé
Gratuit ; Offert par la bibliothèque « Pinnochietta tête de bois »

Par une sombre nuit d'orage Cricket et sa marionnette Pinocchietta arrivent sur une place de village, poussant tant bien que mal une étrange structure.

Cricket est un peu marionnettiste, un peu magicien, et surtout très Italien.

Il voudrait présenter son nouveau spectacle de marionnette mais pour lui tout marche de travers.

A commencer par sa Pinocchietta qui dès son réveil s'anime, prend vie et fait l'espiègle.

Entre art du clown et comédia dell'arte, voici un spectacle vivant, coloré et plein d'humour, pour une variante de l'histoire de Pinocchio telle que vous ne l'avez jamais vue.



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2018.

École

L'école compte 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires. A la rentrée de septembre, elle totalisait 270 élèves (103 en maternelle et 163 en primaire) et 24 adultes au sein de l'équipe éducative. Parmi ces derniers, une AVS Magali THAROT et 3 enseignants : Marie ETIENNE (CE1/CE2), Guillaume GERARD (CE1 et GS). Bienvenue à ces nouveaux équipiers et aux familles qui scolarisent un enfant pour la 1ère fois.

Dans les classes, les projets sont toujours nombreux tout au long de l'année :

Intervention à la bibliothèque, rencontres sportives intra et inter-écoles, prix des incorruptibles, le fleurissement, galettes des rois avec les aînés, permis vélos, programmation en lien avec la bibliothèque et sorties pédagogiques.

Cette année, le projet de l'ensemble de l'école est la découverte des métiers. Les enfants de maternelle découvriront les métiers dit de bouche (boulangerie, cuisinier, ...), et les élèves de primaire iront à la rencontre des artisans.

Cette année, les élèves ont participé à une action humanitaire « la construction d'un collège au Bénin ». Pour cela, ils ont participé à une course solidaire, et ils ont vendu des madeleines qui étaient confectionnées par des bénévoles de la paroisse. Résultat de cette opération 587euros.



Quand faut-il inscrire son enfant à l'école ?

Plus vite les effectifs seront connus, plus il sera facile d'anticiper l'organisation. Si vous envisagez l'arrivée de votre enfant né en 2015 ou avant, pour la rentrée de septembre 2018, vous voudrez bien prendre contact **dès janvier 2018**, en téléphonant au primaire 02 99 76 93 27.

L'accueil des TPS (élèves nés en 2016)

L'équipe pédagogique réunit le 15 novembre a étudié les prévisions des effectifs pour la rentrée 2018. Suite à ce travail, nous avons décidé d'accueillir les élèves nés entre janvier et juillet 2016, inscription à partir de janvier 2018.

Les inscriptions tardives (à partir de juin) ne devraient plus concerner que les emménagements, les mutations, ...

JOYEUX NOEL ! BONNE ANNEE 2018 !



APEL

Notre Soirée Jeux a cette année encore, rencontré un beau succès où parents et enfants ont pu partager un moment autour des jeux de sociétés...



Le 21 octobre dernier a eu lieu notre Soirée Familiale autour d'un délicieux Colombo de porc. Ce fut un moment convivial et dansant pour les familles présentes...

Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et ainsi permettre la réalisation de nos manifestations...





Dépôt possible au centre de loisirs le mercredi et dans le hall de la garderie de l'école la semaine



Les enfants du centre de loisirs ont « baptisé » les brebis du jardin champêtre



Initiation pêche avec la JA pêche

L' Accueil de Loisirs c'est :

Ouvert tous les mercredis et à chaque vacances scolaires
20 à 25 enfants présents chaque mercredis et aux petites vacances
40 enfants l'été
3 animateurs pour s'amuser et découvrir avec les enfants
Des sorties dans des parcs, au cinéma, à la piscine ou encore des spectacles, des camps l'été



Camp des 6-9 ans



PASSERELLE



16 jeunes au Camp été

Depuis 2016 , PASSERELLE propose des activités aux 11-15 ans.

Des soirées entre chaque vacances et des après midi durant les semaines de vacances scolaires.

Des camps

Des projets



La JA Zumba kid à fait un don de 1000€ aux jeunes de Passerelle, pleins d'idées de projets se mettent en place



14 jeunes ont participé au camp régional des espaces jeunes Familles Rurales à Pabu (22)



Les jeunes ont tenu un stand « jeu pour enfants » lors de la fête de la musique...

En 2018

Une soirée déguisée « Bonne Année », un camp d'été...

En projet : une journée au Futuroscope, l'aménagement d'un skate park

Et toutes les bonnes idées ou envies sont les bienvenues!!!

Espace jeu "câlin, câlinou"

Depuis la mi-septembre, les séances de l'espace jeu « câlin, câlinou » ont repris. Elles se déroulent de 9h15 à 11h15.

Si certains sont au rendez-vous depuis quelques mois déjà, ils ne demandent qu'à faire de nouvelles rencontres. N'hésitez pas à rejoindre la petite bande ! Les enfants viennent en compagnie d'un adulte (Assistante maternelle, parents, grands-parents...). Car chaque enfant a un rythme bien à lui, les arrivées et départs se font selon chacun. Les séances sont gratuites.

Concernant les activités proposées, les enfants ont pu faire de la peinture sous pochette, ce fut un réel succès ! Ils vont également réaliser des petits écureuils cachés, un bricolage de Noël, un mobile, des crocodiles, et bien d'autres choses encore. Les enfants attendent avec impatience le retour de Thérèse de la bibliothèque, avec qui ils partagent de beaux moments autour des livres.

Le jeudi 21 décembre aura lieu la fête de Noël durant laquelle un diplôme sera remis aux enfants quittant l'espace jeu pour découvrir l'école en janvier ! Et un personnage très attendu fera son apparition...chut c'est une surprise !

Pour l'installation, mais aussi pour des lectures, des jeux, des câlins...les Super Mamies répondent toujours présentes ! Merci à elles.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le mardi 27 février 2017. N'hésitez pas si vous le souhaitez à nous accompagner dans cette belle aventure.

Les membres de l'équipe vous souhaitent de merveilleuses fêtes. Joyeux Noël et Bonne Année 2018 à chacun.

L'équipe "Câlin-Câlinou"



Club de la rencontre

L'année 2017 s'achève, notre club continue ses diverses activités avec beaucoup de dynamisme, de joie, de bonne humeur et propose à toute personne retraitée de nous rejoindre les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois.



Si vous avez des idées pour de nouvelles activités, n'hésitez pas à nous les soumettre, nous serions heureux de les faire partager à tous.

Au cours de l'année nous avons organisé deux concours de belote, deux concours de palets et deux Bals, le 29 Août 2017 nous sommes allés à Cherbourg. Le 7 Décembre 2017, nous sommes partis à Malansac et Rochefort en Terre.

En cette fin d'année, nous pensons aux personnes malades, hospitalisées ou en maison de retraite, nous leur souhaitons une meilleure santé.

Nous renouvelons nos condoléances aux familles des adhérents qui nous ont quittés cette année.

Comme tous les ans, votre responsable passera vous voir pour le renouvellement de la cotisation 2018 et rendra visite aux nouveaux retraités.

Pour les personnes intéressées, se renseigner auprès de Mr François BLOT au 02 99 75 31 20.

Dates à retenir :

- Bûche de Noël : jeudi 14 décembre 2017
- Galette des Rois : jeudi 25 janvier 2018
- Repas et assemblée : samedi 17 mars 2018
- Concours de palets : lundi 26 mars 2018
- Concours de belote : mercredi 2 mai 2018

Joyeux Noël et Bonne Année 2018 !

Le Bureau



U.N.C. A.F.N

11 novembre

Malgré une météo capricieuse, les Combattants Sympathisants et Conseillers municipaux ont pu se réunir au Monument du Souvenir.

Après le dépôt de la gerbe, Madame le Maire a lu la lettre de la Secrétaire d'État.

Monsieur Jean Fontaine, Président de la Section de Balazé a lu le mot de l'UNC

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence.

Puis, comme tous les deux ans, nous nous sommes rendus à Saint M'Hervé pour la messe et la cérémonie commémorative. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité de Saint M'Hervé. Chacune des sections a terminé sa journée à son restaurant respectif.

2018 sera l'année du centenaire de la guerre 14-18 événement important qui mérite être fêté dignement.

Pour les personnes qui souhaitent participer à la préparation de cette journée s'adresser au :
02 99 76 90 18



JEANNE d'ARC

Sections : Basket, Football, Pêche et Tarot

Un grand merci à tous nos bénévoles et à la commune qui oeuvrent pour le bon fonctionnement des associations de la JA

Malheureusement, l'association ZUMBA a été dissoute (par manque d'inscriptions), merci aux fondateurs de cette association pour leur temps passé et engagement.

Les résultats sportifs sont très encourageants grâce à l'implication des encadrants, bénévoles et présidents de sections.

La volonté de la JA est de fédérer des projets ensemble de manière à assurer le bon fonctionnement des associations

Rendez-vous le 3 février pour une soirée raclette nouvelle formule.

Si vous souhaitez rejoindre les associations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à vous manifester auprès des présidents de sections.

Le bureau vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

Amicale Tarot



Le vendredi 6 octobre 2017 s'ouvrait la 17^{ème} année de l'Amicale TAROT.

C'est à partir de 20H, les 1^{er}, 3^{ème}, (voire 5^{ème}) vendredis de chaque mois que chacun peut se joindre à nous salle Robert SCHUMAN.

■ ATTENTION : Les vœux du Maire ayant lieu le 1^{er} vendredi de janvier, les soirées auront lieu (pour janvier) le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi. Galette des rois le vendredi 12 janvier.

■ Repas annuel le 23 février.

Inscription Jean Fontaine : 02.99.76.90.18

Composition du bureau :

Président : Jean FONTAINE, Trésorier : Daniel BLOT, Secrétaire : Daniel BIGNON

Membres : Louis BEUNEL, Jean-Louis CHEUL, Dominique FAUCHEUX, Marie-Claude GENDRON et Bruno LOCHIN.



Pour plus de renseignements contacter :

Jean Fontaine : 02.99.76.90.18

Site Internet : balazamicaletarot.jimdo.com/

Ou Site Municipal sports et loisirs.

Les prochains concours à Balazé :

- Samedi 20 janvier à 13 h15 Salle des Fêtes.
- Vendredi 9 mars à 20h15 Salle des Fêtes.

Soirée clôture avec Tournoi Communal :

- Vendredi 23 mars à 20h Salle Robert Schuman

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour 2018.

JA pêche

Le 27 octobre, la JA pêche a organisé la réunion des comités de pêche

Celui-ci comprend 29 communes aux alentours de Vitré, 20 représentants étaient présents.

Le but de cette réunion est de définir les dates de lâchers et de concours de pêche afin d'éviter les doublons dans les communes avoisinantes. Un calendrier est ensuite édité avec toutes les dates de concours, lâchers et ouvertures de chacun et remis aux associations en début d'année. Il est disponible à Balazé lors du 1^{er} concours.

Cette année, 2 concours de pêche ont eu lieu à Balazé. Le premier a eu lieu le 1^{er} Avril.

Le concours du 6 mai, qui a eu lieu en nocturne, a rencontré un grand succès. Beaucoup de Balazéens étaient venus pour l'occasion. Un repas était organisé par la JA pêche après le concours, 80 personnes étaient présentes.

En 2018 les concours de Balazé auront lieu les :

- 31 Mars le matin.
- 5 Mai en nocturne suivi d'un repas sur le site du plan d'eau.

Bonne fin d'année à tous

Le bureau



JA Foot

Éléments à retenir :

Rencontre Internationale vétérans : Accueil du club d'ATH (Belgique) pendant le week-end de la pentecôte 2018.

De nouveaux éducateurs : 3 jeunes seniors du club ainsi que 3 parents se sont formés au rôle d'éducateur pour les jeunes footballeurs. Bravo à eux pour leur investissement !

BILAN SPORTIF DU DÉBUT DE SAISON 2017-2018

Ecole de foot :

U7 et U9 : Début de saison prometteur pour les jeunes passionnés ! Avec une assiduité notable des joueurs et des parents aux entraînements dirigés par Christophe Descormiers et aux plateaux accompagnés de Dimitri Cheul et Sylvain Scanviou. L'objectif est de continuer sur cette lancée jusqu'à la fin de saison.



U11 : De même pour cette catégorie, les joueurs de Charlie Jardin et David Gemin sont présents aux entraînements, participent, et sont assidus. Au niveau des résultats, la saison est légèrement difficile à lancer. Cependant, il y a dans ce groupe une bonne marge de progression.

U13 : 2 équipes sont engagées cette année (en entente avec Châtillon-en-Vendelais). Pour les jeunes de Josselin Bougère et Kamni Mohamed, des matchs de barrages instaurés en début de saison permettent de favoriser la progression de chacun plus que l'aspect compétitif. La majorité des joueurs sont présents aux entraînements dont les objectifs sont de suivre une logique de progression de manière à ce que les jeunes ressortent de cette catégorie avec l'envie de progresser et de prendre encore plus de plaisir.

Foot à 11

U15 : Cette saison, 3 équipes sont engagées (en entente avec la Vitreenne FC). Notons un début de championnat positif pour ces 3 dernières. L'équipe B, dans laquelle évoluent la plupart des 7 joueurs balazéens à bon espoir d'accéder à la division supérieure à la mi-saison. Très bonne ambiance entre les joueurs et les jeunes encadrants de la JA (Dimitri, Antoine, Thomas et Gaël).



U17 : Pour cette 2^e année d'entente avec la Vitreenne FC, 3 joueurs de Balazé évoluent en équipe B (D2). Très bon début de championnat (4^e) pour l'équipe encadrée par Christophe Mauger.

Séniors :

Equipe A : Surprenant début de saison des joueurs de Samuel Girard et Francis Gonnet, avec à la clef une belle 2^e place et une équipe toujours invaincue en championnat ! Seul point négatif : une défaite au 2^e tour de Coupe de France face à l'US Pont-Péan. Cette équipe a progressé, il faut confirmer pour la suite de la saison.



Equipe B : Après une montée au 2^e niveau départemental, l'objectif est le maintien dans cette division. Après des débuts difficiles, les derniers matchs de l'équipe de François Gaboriau et Christian Thébaud sont de bien meilleure qualité avec notamment une belle victoire qui a permis de remonter au classement.

Equipe C : Début de saison difficile pour l'équipe dirigée par Yoann Mongodin et Corentin Betton. Un groupe en sous-effectif en début de saison a pénalisé les joueurs de D3. Cependant la motivation reste toujours présente et toute l'équipe fera le maximum pour se maintenir.

Vétérans :

Résultats satisfaisants avec une 3^e place en championnat.

Après un week-end et un match amical organisés à ATH en Belgique, les vétérans accueilleront donc à leur tour nos amis Athois à Balazé le week-end de la pentecôte pour le match retour et leur faire découvrir notre région !

Toutes les infos du club ici :

Site web : ja-balaze.footeo.com

Facebook : JA Balazé Football

JA basket

Tous les âges, tous les niveaux !

La nouvelle saison sportive 2017 – 2018 a débuté, le 17 septembre dernier à la salle des sports où adhérents, parents et bénévoles se sont réunis lors de la remise officielle des maillots. Plus de 200 personnes étaient présentes à cette occasion.



Evènements du club :

Nous organisons un tournoi familial le **samedi 06 janvier** !
Venez nombreux vous inscrire et passer un moment de convivialité sur le terrain.

Si vous êtes intéressés pour jouer au basket pour toutes catégories d'âges, n'hésitez pas à nous contacter : jabalazebasket@yahoo.fr

Pour cette saison, nous recensons :

- 14 équipes engagées en championnat départemental.
- 124 licenciés dont 108 jeunes de moins de 18 ans.
- Une école de Baby basket U7 et une section Détentes.
- Dont 3 équipes U9 qui ont fait leurs premiers matchs de basket.

Un **GRAND MERCI** à nos Joueurs, Joueuses, Parents et **BÉNÉVOLES**

Samedi 16 Septembre à Fougères, 2ème Journée de championnat N2.
Nos U9 sont entrés sur le terrain avec les joueurs lors du match Pays de Fougères contre Calais. Nos U9 et leurs parents ont pu assister et les encourager à domicile.

Vous pouvez nous suivre sur :
Notre page Facebook « JA Balazé Basket »
Ou
Le Site web : www.balaze.com rubrique « Sports&loisirs » / JA Basket




TOURNOI

SAMEDI 6 JANVIER 2018

A 13H00



Formulaire d'inscription à retirer sur la page facebook du club ou le site de la mairie





Formulaire à déposer avant le 15 décembre à l'adresse postale :
23 Rue de l'Orgerie 35500 Balazé, accompagné d'un chèque de caution de 5 €

Le Club de la JA BASKET vous souhaite de très bonnes Fêtes de fin d'année
et une très **BONNE ANNEE 2018**

Le Tai Chi Chuan : Changement et Continuité

L'association Tai Chi Chuan Balazé crée il y a 4 ans, poursuit son chemin ; avec toutefois un changement important puisque le relai, pour l'enseignement, est transmis à :

Marie Annick Maignan qui donne également cours à Fougères et Vitré. Dympna Donnan ayant quitté la région.

Le bureau de l'asso reste identique :

Il est formé de 2 Balazéens pratiquants eux-même le Tai Chi depuis de nombreuses années à Vitré.

- Loïc Nizon Président
- Gisèle Pichot Trésorière

L'enseignement reste fidèle à la pratique transmise par Mr Patrick Loisel du centre Rennais du Tai Chi Chuan.

Dympna Donnan et moi-même avons la chance de recevoir son enseignement, qu'il nous tient à coeur de transmettre.

Celui-ci s'inscrit dans la lignée de Yang Chen Fu, fondateur du style yang du Tai Chi Chuan en 108 mouvements.

La pratique interne de cet Art Martial doux est un Trésor de Bienfaits.

Le Qi Qong prend une place importante la première année. Ce sont des mouvements simples, isolés les uns des autres. Il permet de se préparer sereinement à l'apprentissage de la forme de Tai Chi : qui est un enchaînement de mouvements lents et continus, pratiqué dans le silence.



Le Tai Chi Chuan et le Qi Qong contribuent à apaiser le mental, détendre le corps, améliorer la concentration, développer la mémoire et favoriser le sommeil etc. Ces pratiques permettent de rétablir une bonne circulation de l'énergie. Les Chinois parlent même de 3 000 remèdes.

Les cours sont dispensés le mercredi soir à 19h30 dans la salle des fêtes. Il est toujours possible de venir faire une séance découverte (sans engagement).

Contact : Loïc Nizon 02 99 74 03 26 à partir de 18h

En tant qu'ancienne infirmière, je le considère comme un très bon outil de "Prévention Santé".

Marie-Annick Maignan

Cyclo

Pour la 40ème année du club, le bureau a mis les petits plats dans les grands.

Le 8 mai, le vide-greniers a attiré plus de 230 exposants, un succès pour les nombreux visiteurs et organisateurs.

Le week-end de la Pentecôte, le bureau avait organisé une sortie de 380km sur 2 jours en partant de Camaret sur mer (à côté de Crozon).

Le bureau remercie tous les volontaires pour leur disponibilité.

Prochain rendez-vous **le dimanche 28 janvier** pour l'assemblée générale.

Le CCB vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et pensez à faire du sport.....



Gym détente

Voilà bientôt un trimestre que nous nous retrouvons à la salle des fêtes et à la salle des sports pour partager une heure d'activités physiques et de détente.



Toutes les tranches d'âge sont représentées, chacune allant à son rythme, l'année ne fait que commencer et il est toujours possible de venir nous rejoindre pour travailler en musique sur une cadence adaptée aux mouvements; ce qui a pour but de nous assouplir, de nous muscler, et surtout de nous maintenir en forme.

La gym permet d'apprendre à se connaître et de s'intégrer.

Les cours sont toujours dirigés par notre animatrice Nicole.

L'Assemblée Générale est fixée au mercredi 24 Janvier 2018 ; elle sera suivie de la galette des rois.

Rappel : horaire des cours

- Lundi de 14h à 15h à la salle des fêtes
- Mardi de 9 h à 10 h à la salle des fêtes
- Mercredi de 20 h à 21 h à la salle des sports

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et de revenir en super forme pour la reprise des cours après les vacances.

Pour tous renseignements 02 99 76 95 07



Association des piégeurs de Balazé

Pourquoi piège-t-on à Balazé ?

Le piégeage est un mode de régulation d'espèces ayant un statut juridique « nuisibles ». On peut piéger à Balazé toutes espèces classées nuisibles tels que par exemple le ragondin, le corbeau, le renard, la fouine, la pie bavarde...

L'objectif du piégeur n'est pas d'éradiquer tels ou tels espèces, mais de limiter et contrôler la prolifération des animaux dits « nuisibles » afin de maintenir un équilibre dans le biotope où ils vivent.



Qu'est-ce qu'une espèce nuisible !

Une espèce est classée nuisible selon les risques qu'elle peut faire courir à la santé humaine, à la santé publique, de l'importance des dégâts ou des dommages qu'elle occasionne aux activités humaines (cultures, bétails) ou encore de l'impact qu'elle peut avoir sur des espèces autochtones devenues rares ou sensibles.

Pourquoi dangereux pour la santé humaine !

Certains animaux sont potentiellement vecteurs de maladies transmissibles à l'Homme.

Plus la densité de ces espèces est importante et plus le risque de transmission est grand.

- l'échinococcose alvéolaire et la gale sarcoptique transmissible par le renard, cette dernière étant très présente depuis quelques années en Ille et Vilaine (plusieurs renards galeux ont été piégés sur Balazé).
- la leptospirose transmissible par les ragondins et rats musqués et bien d'autres maladies parasitaires ou bactériennes...

Qui peut piéger !

En règle générale, pour pouvoir piéger, il faut disposer d'un agrément obtenu à l'issue d'une formation pratique et théorique.

Pour toute information ou intervention, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Contact : Dominique TRUËL



Badminton

La nouvelle saison 2017-2018 connaît un franc succès côté adhésion surtout chez les jeunes, avec un effectif de 25 enfants sur le 1^{er} créneau (17H30 / 18H30) et un effectif de 20 enfants sur le second créneau (18H30 / 20H00). Un grand merci à Christophe Descormiers qui gère ces deux créneaux, et qui, sans lui, seraient difficile à maintenir.



1er créneau jeunes

Côté adultes en plus des joueurs et joueuses des trois équipes championnat (23 joueurs), 21 personnes évoluent en loisirs, il reste encore des places pour ceux qui désireraient s'inscrire alors n'hésitez pas. Il n'y a pas de contraintes horaires pour les entraînements, la salle est ouverte à 20H00 les lundis et mardis soir même pendant les vacances scolaires, vous venez et partez quand vous le désirez et selon vos dispo.



Equipe D1



Equipe D3



Equipe Hommes

Bureau du Club :

Après l'assemblée générale du Club du 13/10/2017, pas de changement au sein du bureau

Présidente		Karine Desprès karinedespres@hotmail.fr 02 99 76 87 70
Vice-président Responsable Site Web Capitaine équipe D1		Jean-Marc Tropée jeanmarctropee@yahoo.fr 02 99 74 06 65
Trésorier		Jeff Segaud

Côté évènements forts du Club à venir :

20 Avril 2018 : Tournoi double homme et mixte R6 à D9.

09 Mars 2018 : Tournoi simple homme et dame R4 à D9.

Horaires et créneaux disponibles :

Horaires des entraînements Créneau adultes : Le lundi soir de 20H00 à 00H00 et le mardi soir de 20H00 à 00H00. Pendant les vacances scolaires et d'été la salle est ouverte à 20H00.

Horaires des entraînements Créneau enfants :

- Pour les débutants et de 7 à 9 ans selon le niveau, Le mardi soir de 17H30 à 18H30 hors vacances scolaires. Séance assurée par Christophe (animateur sportif) et encadrant.

- Pour les confirmés et + de 9 ans, le mardi soir de 18H30 à 20H00 hors vacances scolaires. Séance assurée par Christophe (animateur sportif) et encadrant.

Mot de la Présidente et du bureau :

Notre souhait au sein du Club est de conserver la convivialité d'un sport pratiqué dans un esprit de loisir, mais aussi de compétition, le tout est d'essayer de contenter chacun et à tout niveau. Un grand merci à tous les adhérents, parents, partenaires, encadrants, notre Juge Arbitre (T.Daugan), la mairie de Balazé et tous les bénévoles, sans qui le Club ne pourrait pas vivre et être reconnu au niveau du département.

Pour tous renseignements

Site internet :

<http://associationbadmintonbalaze.wifeo.com>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/BadmintonBalaze/>

Secrétaire Capitaine équipe D4		Marie-Jo Jacques
Membre		Amélie Briand
Membre Capitaine équipe hommes D2		Jean-Noël Mary

BALAZ'RIDERS

Le moto club des BALAZ'RIDERS a repris son activité !

Lors de l'Assemblée Générale du 15 septembre, un nouveau bureau a été mis en place.

- Président : André BOISSON
- Secrétaires : Sylvie BOISSON et Bernadette GIRAUDET
- Trésoriers : Arnaud PESLIER et Freddy PEREIRA

Nous avons déjà organisé quelques balades, Granville, Dinard, Les étangs d'Apigné. Chacun peut donner ses idées de sorties, elles sont les bienvenues.



Granville 24 motos /42 personnes

Le Samedi 24 Février, nous organisons le premier repas du club, la soirée raclette aura lieu à la salle des fêtes.



Dinard 20 motos / 29 personnes

Nous avons fait des t-shirt à l'effigie du moto club, ils seront en vente au prix de 15€ et uniquement sur commande.

Pour rejoindre le club et bénéficier des avantages réservés aux membres, il est possible de prendre sa carte d'adhérent auprès du président.

Pour tout renseignement tél : 06.88.31.07.20

Notre balade annuelle au profit de la recherche contre le cancer aura lieu le :

DIMANCHE 17 JUIN 2018

Association Diocésaine Paroisse St Florent (Vitré Nord)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour tous renseignements concernant les demandes de **Baptêmes**, adressez-vous à l'Accueil Paroissial St Florent : 19, rue St Martin - 35500 **BALAZÉ** - 02 99 76 85 80
- La Paroisse St Florent est associée à la Paroisse St Martin de Vitré pour les préparations de Baptême B-ABBA. Elles se déroulent le dimanche matin à la salle St Martin à Vitré de 9H15 à 12H, autour d'une table de 8 à 10 personnes avec un petit déjeuner, un temps de partage sur la bible et sur le sacrement du Baptême. C'est une rencontre très conviviale. **Cette année 82 Familles de St Florent ont participé à ces rencontres.** Equipe de préparation : tél. 02 99 75 24 17 - 06 48 42 17 16
- Pour l'inscription des **Mariages**, adressez-vous à l'Accueil St Martin : 36, rue de paris - 35500 **VITRÉ** - 02 99 75 02 78
- Pour les **Obsèques** : Deux Personnes par Clocher sur l'ensemble de St Florent, ont été désignées, afin d'être contactées par les Pompes Funèbres lorsqu'il y a un décès. **Les samedis, lundis et selon le choix des familles, si nécessaire dans la semaine, les Obsèques seront assurés par des Guides.**

Affichage local :

Consultez les panneaux d'affichage extérieurs des églises pour trouver des renseignements utiles concernant :

- Les offrandes et intentions de messes.
- Les calendriers des messes et des baptêmes.
- Les informations de la semaine.

Planning 2018 :

Le nouveau planning des célébrations du **premier semestre 2018** est à votre disposition à l'Accueil Paroissial de Balazé et dans les Églises de la Paroisse.

Temps forts de l'année 2018 :

- 1ère des Communions le 27 Mai à Balazé et Châtillon ; le 10 Juin à Val d'Izé
- Profession de Foi le 17 Juin à Val d'Izé
- Bol de riz le vendredi 16 Mars

Permanences de l'accueil Paroissial de Balazé

Lundi - Mercredi - Jeudi - Samedi : 10H à 11H30
Mardi - Vendredi : 17H à 18H30 Tel : 02 99 76 85 80

Temps des vacances scolaires et période de l'été : Consulter les panneaux d'affichages.

Dans notre Eglise de Balazé au cours de 2017 :

Enfants qui ont été baptisés	22
Enfants qui ont fait la première des Communions	20
Jeunes qui ont fait leur Profession de Foi	4
Couples qui se sont unis par le Mariage	1
Sépultures qui ont été célébrées entre la Toussaint 2016 et 2017	16

Semaine des Vocations : "Pèlerinage d'un jour"

Le lundi 8 mai, 200 personnes, en famille, entre amis, ont participé au pèlerinage d'un jour, en faisant une marche de St M'Hervé à Montautour. Au cours de cette journée très conviviale, en partageant un pique-nique, des activités étaient proposées aux plus jeunes, pendant que les adultes avaient quelques témoignages. Une très belle Célébration a clôturé cette journée, en l'église de Montautour, animée par des Jeunes. Quelques Paroissiens, n'ayant pu venir à la marche, nous ont rejoints à cette Célébration, ainsi qu'au goûter qui a suivi.

Rendez-vous le lundi de la Pentecôte 21 mai 2018 à Champeaux !!!



Sortie Paroissiale :

Comme tous les ans, le premier dimanche d'octobre a eu lieu la sortie Paroissiale. Cette année le rendez-vous était à Saint Perne, chez les petites sœurs des pauvres. Cette Congrégation a été fondée par Jeanne Jugan qui est née à Cancale il y a tout juste 225 ans. Aujourd'hui, cette Congrégation est présente dans 31 pays. 120 Paroissiens ont participé à cette très belle journée conviviale.

Il faut savoir que cette sortie est ouverte à tous les Paroissiens de St Martin de Vitré, de St Benoît de Haute Vilaine et de St Florent. Rendez-vous en octobre prochain !!



Accompagnement du projet "Construction Collège au BENIN"

Le bol de riz du 03 mars 2017 a remporté un vif succès

Christine DÉSILLE a su à sa manière capter son public.

Des Balazéens mais également des personnes extérieures ont apporté leur contribution à ce projet puisque nous avons récolté la somme de 1800 €.

Nous vous donnons rendez-vous le 16 Mars 2018 à la salle des fêtes de Balazé, pour reconduire à nouveau ce bol de riz en compagnie de Christine.

Plusieurs actions sont conduites dans la paroisse St Florent et dans les écoles catholiques du diocèse.

Un grand merci aux enfants et parents de l'école St Joseph pour leur participation à « Courir pour le Bénin » et aux bénévoles dans la fabrication des madeleines.

Cette initiative a permis d'apporter 587 € pour ce collège.

En leur nom Merci



Les bénévoles de la paroisse

L'AKal'BaSS

(Association Kalabazé Spectacles Solidaires)

Depuis 1996, chaque année en novembre, des Balazéens se mobilisent et proposent un spectacle dont le but est de collecter des fonds à but humanitaire.



L'AKal'BaSS

Une soixantaine d'artistes, débutants et confirmés, jeunes et moins jeunes, des revenantes, s'est succédé pour présenter un spectacle humoristique composé de sketches, de chants, de danses. Le tout co-piloté par une équipe à

la régie très impliquée pour répondre aux besoins des acteurs, créative pour proposer de la nouveauté numérique. Le tout pour agrémenter les scénarios et faire rire le plus grand nombre.

Pour la première fois de son histoire, le spectacle déjà complet a dû refuser une quarantaine de personnes le premier dimanche. C'est forcément frustrant et à la fois encourageant pour les acteurs qui se mobilisent pour la bonne cause.

Un grand merci aux spectateurs venus nombreux applaudir et féliciter la troupe. Un même grand merci et mille bravos aux bénévoles, aux acteurs, aux artisans/commerçants, aux employés et conseillers municipaux pour leur contribution de près ou de loin à la réussite de ce spectacle. Sans oublier les meilleurs, nos précieux aînés coachés par Daniel qui prennent sur leur temps libre pour monter les décors de la scène, préparer et positionner les banderoles et biens autres choses. Toujours avec le sourire et des boutades.

La soirée pique-nique qui suit le dernier spectacle aura été marquée par une présence toujours plus nombreuse et des annonces fédératrices. Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour encadrer et participer à l'organisation pour les années futures.

A qui seront adressés les bénéfices ? Dans les statuts de l'AKal'BaSS, ils sont destinés à différentes actions en France ou à l'étranger. Cette année, ils seront versés comme suit :

- 370 EUR pour le TÉLÉTHON que nous soutenons depuis 2012.
- 3000 EUR pour notre participation à la construction du collège de Cové au BÉNIN.
- 1000 EUR pour les fournitures scolaires de l'école de Kalabougou, au MALI.

Un grand merci aux enfants de l'école St Joseph pour le chèque d'un montant de 587 EUR remis pendant les représentations. Cette somme fléchée vers le projet au Bénin s'ajoutera à la somme allouée par l'AKal'BaSS. Les élèves ont couru pour récupérer des fonds et vendu des madeleines confectionnées par des bénévoles motivés pour contribuer à la construction du collège de Cové.

L'équipe de coordination vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



**L'Akal'BaSS
vous
remercie et
vous
souhaite de
joyeuses
fêtes !**

SECTION ECOLOGIQUE

Prestation écologique dans votre jardin :
sachez quoi demander à votre jardinier !

Pas le temps d'entretenir votre jardin ? Manque de compétences ou de matériel ? Vous avez choisi de faire appel à un professionnel du paysage pour vous aider... avec une certitude : pas de pesticides dans mon jardin !

Vous pouvez exiger un entretien de votre jardin au naturel quel que soit le professionnel choisi : paysagiste, jardinier payé en CESU...

Quels sont les préalables à connaître, les points de vigilance pour choisir votre professionnel et la prestation la plus proche de vos attentes ?

Voici quelques exemples :

- Je veux faire tondre ma pelouse : demandez une tonte d'au moins 7 cm pour éviter la pousse des indésirables et demandez que les tontes soient valorisées sur place en paillis, au compost ou en coupe mulching. Et surtout pas de désherbage sélectif !



- Je veux faire tailler ma haie : demandez que les déchets de taille soient taillés sur place et installés au pied de votre haie. Le sol ainsi couvert évitera la pousse des indésirables, gardera le sol frais et humide. La décomposition des copeaux permettra en outre d'enrichir le sol.
- Je veux faire désherber ma cour : trouvez un professionnel qui a le matériel nécessaire pour désherber mécaniquement. Et n'hésitez pas à tolérer quelques plantes sauvages, elles feront le bonheur des abeilles et des papillons.

Retrouvez tous les conseils sur la fiche pratique « Choisir une prestation écologique pour l'entretien de mon jardin » éditée en 2017 par la Mce et Eau et Rivières de Bretagne sur www.jardineraunaturel.org

Bonus écologique de 200 € pour les vélos à
assistance électrique : bientôt la fin !

Vous avez acheté ou vous envisagez d'acheter un vélo à assistance électrique (VAE)? Vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour bénéficier d'une aide de l'État.

Le vélo doit :

- être neuf ;
- ne pas utiliser de batterie au plomb ;
- disposer d'une assistance électrique qui n'utilise pas de batterie au plomb ;
- être équipé d'un moteur électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt.

Attention, une fois acheté, si vous avez bénéficié d'une aide de l'Etat, **vous ne pouvez pas vendre votre vélo électrique dans l'année suivant son acquisition.**

À savoir : l'aide ne peut être accordée qu'une seule fois et ne peut pas être cumulée avec une autre aide de même nature consentie par une collectivité locale (une mairie par exemple).



Versement du bonus

Le montant de l'aide est fixé à 20 % du coût du vélo (TTC) sans pouvoir être supérieur à 200 €.

Pour en bénéficier, vous devez envoyer un dossier à l'Agence services et de paiement (ASP) avec les documents suivants :

- un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois,
- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de la personne bénéficiaire,
- l'engagement par une attestation sur l'honneur, à ne pas revendre le véhicule pendant une durée d'un an à compter de la date de facturation du véhicule ; la preuve de la possession du vélo doit être fournie à toute demande de l'ASP,
- une copie de la facture d'achat du vélo mentionnant le nom et l'adresse du propriétaire, la désignation précise du vélo (notamment la marque et le numéro de série), la date de facturation.

Une fois complet, le dossier doit être envoyé par courrier au « service - Bonus écologique » de l'Agence de services et de paiement (ASP) - Direction régionale Bretagne - Forum de La Rocade - ZI Sud-Est - CS 17429 - 40, rue du Bignon - 35574 Chantepie cedex. Tél. 02 99 86 78 00 ou dr035@asp-public.fr

NAISSANCES

Nos félicitations



03/01/2017	VALLIER Elena
28/01/2017	DAVENEL Enza
13/02/2017	GOURMON Loris
19/02/2017	GATHELIER Margot
27/02/2017	MONGODIN Charlotte
16/03/2017	LORIAULT Noély
26/03/2017	FLAMBRY Kalie
21/04/2017	HAMITOUCHE Enfel
10/06/2017	MARTEAU LIOGI Syfina
18/06/2017	CHEVREL Valentin
08/07/2017	GARDAN Eugénie
10/07/2017	BOURGUIGNON Mylan
15/09/2017	THÉAUDIN Liam
09/10/2017	DROUYÉ Aélynn
14/10/2017	DURANDE Nora
16/10/2017	VEILLARD Louison
08/11/2017	CAZOULAT Ewen
16/11/2017	SCANVIOU Marvin
01/12/2017	De BERGEVIN Paul
04/12/2017	SAMSON Diane

MARIAGES

Nos vœux de bonheur



29/04/2017	BAILLY Laurent et GÉRAUX Julia
29/04/2017	FADIER Tanguy et GALLON Christine
27/05/2017	HOUÉE Anthony et PRÉVOST Laurie
17/06/2017	FORVEILLE Alban et HUARD Aude-Claire
24/06/2017	LE SANN Patrick et ROLLING Natacha
08/07/2017	MAY Bertrand et CHRETIEN Camille
15/07/2017	LESACHER Jérôme et LACOLLEY Tania
15/07/2017	MARTIN Gildas et MALAUNAIS Emilie
05/08/2017	GUIAVARCH Damien et GARDAN Charlaïne

DÉCÈS

Nos condoléances



09/12/2016	Marie FAUCHEUX Saint Sauveur des Landes
14/12/2016	Francis ESNAULT 5, rue Saint Martin
28/12/2016	Maurice BRIAND « La Chevrerie »
07/01/2017	Marie-Thérèse BÉCHER née REVAULT 7, rue des Hortensias
09/01/2017	Thérèse VEILLEROBE née BLANCHET 4, rue Jeanne d'Arc
09/01/2017	Madeleine RESTIF née GALESNE 6, rue de l'Eveil
02/02/2017	Marcel GALESNE Vitré
21/02/2017	Albertine LETOURNOUX née BEAUDOUIN Vitré
26/02/2017	Louis ETIENNE « La Bergerie »
31/03/2017	Louis BARDAINE 2, rue des Glycines
20/04/2017	Henri TIENVROT 1, rue de l'Eveil
25/04/2017	Marie Thérèse LEGEAY née GUESDON 17, rue des Lilas
06/05/2017	Michel PAINCHAUD 10, rue de la Bergerie
06/06/2017	Maria BELLIER née TOMELIER Châtillon-en-Vendelais
10/08/2017	Marie LEPRETRE née GADBOIS 1, rue du Parc
06/10/2017	Maryvonne EPINETTE née JONVEAUX « Le Moulin du Feu »
30/11/2017	Marie Thérèse BAUDUCCEL née COLLERAIS 3, rue Abbé Brohan

Personne inhumée à Balazé

28/09/2017	Agnès LION née DUBOIS Saint Didier
------------	------------------------------------

Calendrier des Manifestations :

Janvier

- **Vendredi 5** : Vœux du Maire
- **Samedi 20** : Concours de Tarot
- **Mercredi 24** : Assemblée Générale de la Gym et Galette des Rois
- **Jeudi 25** : Galette des Rois du Club
- **Vendredi 26** : Concours de belote UNC AFN
- **Samedi 27 et dimanche 28** : Stage de Taï chi chuan à reconfirmer
- **Dimanche 28** : Assemblée Générale du Cyclo

Février

- **Samedi 3** : Raclette JA
- **Vendredi 9** : Assemblée Générale UNC AFN
- **Dimanche 18** : Bal du Club
- **Samedi 24** : repas Balaz'Riders

Mars

- **Vendredi 9** : Concours de Tarot
- **Vendredi 16** : Soirée Bol de riz
- **Samedi 17** : Repas et Assemblée Générale du Club
- **Vendredi 23** : soirée communale de Tarot : clotûre
- **Lundi 26** : Concours de palets du Club
- **Vendredi 30** : Route Adélie
- **Samedi 31** : Concours de pêche (matin)

Avril

- **Mercredi 4** : Greffage des pommiers au Jardin Champêtre
- **Mercredi 25** : Concours de belote du Club
- **Du 30 au 4 mai** : activités de la FSCF à Balazé

Mai

- **Samedi 5** : Concours de pêche (soir)
- **Mardi 8** : Vide-Greniers
- **Samedi 26** : Inauguration du Jardin Champêtre

Juin

- **Vendredi 15** : Balade
- **Vendredi 15** : Journée UNC
- **Dimanche 17** : Sortie Balaz'riders
- **Dimanche 24** : Kermesse de l'école

Juillet

- **Du 9 au 13** : activités de la FSCF à Balazé
- **Du 16 au 20** : activités de la FSCF à Châtillon-en-Vendelais

Août

- **Du 27 au 31** : activités de la FSCF à Balazé
- **Mercredi 29** : concours de palets du Club

Septembre

- **Samedi 1er** : Forum des associations
- **Samedi 15** : Classes

Octobre

- **Samedi 6** : Repas du Club
- **Dimanche 14** : Bal du Club
- **Samedi 20** : Soirée familiale de l'école
- **Mardi 23** : Concours de belote du Club

Novembre

- **Samedi 3 / dimanche 4 ainsi que**
- **Samedi 10 / dimanche 11** : Spectacles Humanitaires
- **Dimanche 11** : UNC Journée du Souvenir
- **Vendredi 17** : Concours de Tarot
- **Samedi 24** : Repas annuel du Cyclo

Décembre

- **Samedi 8** : Marché de Noël
- **Jeudi 13** : Bûche de Noël du Club



Classes de Balazé 2017